

19/04/2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de la Municipalité de Weedon, tenue à huis clos, à l'Hôtel de ville de Weedon, située au 520, 2^e Avenue, lundi, le 19 avril 2021 à 19 h 32.

Monsieur le maire : Eugène Gagné

Messieurs les conseillers : Pierre Bergeron
Daniel Groleau
Denis Rondeau
Daniel Sabourin

Madame la conseillère : Maylis Toulouse

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron, directeur général par intérim agit à titre de secrétaire de l'assemblée ainsi que madame Isabelle Duguay agissant à titre de secrétaire-trésorière adjointe en remplacement de Marie-Claude Cloutier.

#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Eugène Gagné ouvre la séance à 19 h 35. Il présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions du public
4. Écocentre
10. Administration
 - 10.6 Politique de communication (**REPORTÉ**)
 - 10.7 CRT – Assurance collective des employés
 - 10.8 Désignation des représentants signataires et détermination de leur pouvoir
 - 10.9 Autorisation de la signature de la mairesse suppléante
 - 10.10 Implication municipale au projet de la Coopérative d'habitation du Ruisseau Weedon
 - 10.11 Vente de terrain chemin Ferry – Kevin Coates et Marie-Ève Paré
 - 10.12 Vente de terrain chemin Ferry – Louise Beauregard et Luc Lauzon
 - 10.13 Vente de terrain chemin Ferry – Evelyne Ward et Gabriel Beauregard
 - 10.14 Vente de terrain chemin Ferry – Daniel Denis
 - 10.15 Vente de terrain chemin Ferry – Isabelle Duguay et Tommy Simard
11. Travaux publics
 - 11.1 Achat d'un chargeur (**REPORTÉ**)
13. Règlements
 - 13.1 Avis de motion du règlements d'emprunt – projet Fimeau (**REPORTÉ**)
14. Période de question (exclusivement aux sujets à l'ordre du jour)
15. Levée de la séance

#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-125

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

#3 QUESTION DU PUBLIC

Gaston Lacroix : Y a-t-il quelque chose de prévu pour combattre Myriophylle à épis ?

Marc Beaudoin : Voudrait savoir s'il y a une suite à la démarche pour le transport en commun avec le HSF ? Certaines personnes intéressées à travailler chez Confection Troy n'ont pas de transport, est-ce que les autres entreprises sont toujours intéressées par cette initiative ?

#4 ÉCOCENTRE

Monsieur le maire, Eugène Gagné, fait état de la situation concernant le projet d'un écocentre privé à Weedon.

#10 ADMINISTRATION

#10.6 POLITIQUE DE COMMUNICATION

Remis à une séance ultérieure.

#10.7 CRT – ASSURANCES COLLECTIVES DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Weedon - CSN concernant l'assurance-maladie courte durée ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions auprès de trois assureurs pour l'assurance collective des employés ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-126 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre faite par le courtier *Les Assurances Collectives SFEL* pour l'assureur Assurances Desjardins.

ADOPTÉEⁱ

#10.8 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS SIGNATAIRES ET DÉTERMINATION DE LEURS POUVOIRS

2021-127 IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le maire, Eugène Gagné soient, avec directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Gaétan Perron, les représentants de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans

restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim exercera seul les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature du maire et le directeur général-secrétaire-trésorier par intérim doit toujours paraître.

ADOPTÉEⁱⁱ

#10.9 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

2021-128

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE Madame Maylis Toulouse, mairesse suppléante, soit autorisée à procéder, si nécessaire, à la signature de tous les effets de caisse et autres documents relatifs à la Municipalité en l'absence du maire.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

#10.10 IMPLICATION MUNICIPALE AU PROJET DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DU RUISSEAU WEEDON

CONSIDÉRANT QUE le processus d'approbation du projet de la Coopérative d'habitation du Ruisseau Weedon est en cours ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-129

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité s'engage financièrement envers la Coopérative d'habitation du Ruisseau Weedon de la façon suivante :

- Débourser 10 % du montant consenti par le programme du Supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec pour 10 à 12 unités de logement ;
- Assumer les coûts reliés au branchement des services municipaux (sanitaires et aqueduc) lors du chantier ;
- Accorder un rabais de taxes foncières sur cinq (5) ans ou l'équivalent en argent pour le budget de réalisation (valeur évaluée actuellement par programme AccèsLogis à 1 837 000 \$ pour 20 unités) ;
- Donner un terrain permettant la construction de 26 unités d'habitation projetées, prévoyant un espace vert comme milieu de vie ;
- Investir 2500 \$ par unité (65 000 \$) pour les coûts de construction ;

Le tout, conditionnellement à l'assurance de la Société d'habitation du Québec (SHQ) qu'elle réserve 26 unités de logement à Weedon.

ADOPTÉE^{iv}

#10.11 VENTE DE TERRAIN CHEMIN FERRY – KEVIN COATES ET MARIE-ÈVE PARÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à la vente du lot 6 428 231 situé au 3081 chemin Ferry ;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat signée entre la Municipalité et les acheteurs, monsieur Kevin Coates et madame Marie-Ève Paré ;

CONSIDÉRANT le prix de vente établi à 16 614,78\$ + taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-130

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, monsieur Eugène Gagné et le directeur général par intérim, monsieur Gaétan Perron, à signer tous documents en lien avec la vente de ce lot.

ADOPTÉE^v

#10.12 VENTE DE TERRAIN CHEMIN FERRY – LOUISE BEAUREGARD ET LUC LAUZON

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à la vente du lot 6 428 234 situé au 3061 chemin Ferry ;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat signée entre la Municipalité et les acheteurs, monsieur Luc Lauzon et madame Louise Beauregard ;

CONSIDÉRANT le prix de vente établi à 13 993,07 \$ + taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-131

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Sabourin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, monsieur Eugène Gagné et le directeur général par intérim, monsieur Gaétan Perron, à signer tous documents en lien avec la vente de ce lot.

ADOPTÉE^{vi}

#10.13 VENTE DE TERRAIN CHEMIN FERRY – EVELYNE WARD ET GABRIEL BEAUREGARD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à la vente du lot 6 428 235 situé au 3055 chemin Ferry ;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat signée entre la Municipalité et les acheteurs, monsieur Gabriel Beauregard et madame Evelyne Ward ;

CONSIDÉRANT le prix de vente établi à 13 086,97 \$ + taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-132

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, monsieur Eugène Gagné et le directeur général par intérim, monsieur Gaétan Perron, à signer tous documents en lien avec la vente de ce lot.

ADOPTÉE^{vii}

#10.4 VENTE DE TERRAIN CHEMIN FERRY – DANIEL DENIS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à la vente du lot 6 428 236 situé au 3049 chemin Ferry ;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat signée entre la Municipalité et l'acheteur, monsieur Daniel Denis ;

CONSIDÉRANT le prix de vente établi à 11 973,39 \$ + taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-133

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, monsieur Eugène Gagné et le directeur général par intérim, monsieur Gaétan Perron, à signer tous documents en lien avec la vente de ce lot.

ADOPTÉE^{viii}

#10.4 VENTE DE TERRAIN CHEMIN FERRY – ISABELLE DUGUAY ET TOMMY SIMARD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Weedon a procédé à la vente du lot 6 428 239 situé au 3031 chemin Ferry ;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat signée entre la Municipalité et les acheteurs, monsieur Tommy Simard et Isabelle Duguay ;

CONSIDÉRANT le prix de vente établi à 20 352,41 \$ + taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

2021-134 IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le maire, monsieur Eugène Gagné et le directeur général par intérim, monsieur Gaétan Perron, à signer tous documents en lien avec la vente de ce lot.

ADOPTÉE^{ix}

#11 TRAVAUX PUBLICS

#11.1 ACHAT D'UN CHARGEUR

Remis à une séance ultérieure.

#13 RÈGLEMENTS

#13.1 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT – PROJET FIMEAU

Remis à une séance ultérieure.

#14 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

M. Pierre Bergeron félicite le maire d'avoir pris le temps de remercier les bénévoles de la Municipalité sur les réseaux publics.

#15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

#14 LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

2021-135 À 19 h 53, madame Maylis Toulouse propose l'ajournement de cette séance à lundi, le 26 avril 2021, 16h30.

Eugène Gagné

Maire

Gaétan Perron

Directeur général /
secrétaire-trésorier par intérim

Je, Gaétan Perron, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Gaétan Perron, secrétaire-trésorier

-
- ⁱ Copie conforme de la résolution no 2021-126 remise à la comptable pour faire suivre au courtier le 20 avril 2021.
 - ⁱⁱ Copie conforme de la résolution no 2021-127 remise au DG pour faire suivre à la Caisse le 20 avril 2021 et mise au dossier du maire.
 - ⁱⁱⁱ Copie conforme de la résolution no 2021-128 remise au DG pour faire suivre à la Caisse le 20 avril 2021 et mise au dossier de la mairesse suppléante.
 - ^{iv} Copie conforme de la résolution no 2021-129 expédiée par courriel à Mme Byrns de la Coopérative d'habitation du Ruisseau Weedon le 20 avril 2021.
 - ^v Copie conforme de la résolution no 2021-130 remis à l'inspecteur pour faire suivre à la notaire.
 - ^{vi} Copie conforme de la résolution no 2021-131 remis à l'inspecteur pour faire suivre à la notaire.
 - ^{vii} Copie conforme de la résolution no 2021-132 remis à l'inspecteur pour faire suivre à la notaire.
 - ^{viii} Copie conforme de la résolution no 2021-133 remis à l'inspecteur pour faire suivre à la notaire.
 - ^{ix} Copie conforme de la résolution no 2021-134 remis à l'inspecteur pour faire suivre à la notaire.